

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 26, 27 et 28 septembre 2016

2016 DAC 347 Subvention (4.500 euros) à l'Association pour la Promotion de la Lecture et de l'Ecriture dans le 14e (A.P.L.E 14).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 13 septembre 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Association pour la Promotion de la Lecture et de l'Ecriture (A.P.L.E 14) ;

Vu l'avis du Conseil du 14e arrondissement, en date du 12 septembre 2016 ;


Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 4.500 euros sur proposition de la mairie du 14e arrondissement est allouée à l'Association pour la Promotion de la Lecture et de l'Ecriture dans le 14e (A.P.L.E 14) 9, rue Boissonade 75014 Paris, au titre de l'année 2016 pour l'organisation de la manifestation Nuit de la littérature. 2016_07557 27821

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de l'année 2016 de la Ville de Paris rubrique 33, chapitre 65, nature 6574, ligne VF40004, provision pour subventions de fonctionnement au titre de la Culture.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO